AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

213C0585
FR0010208488-FS0241

23 mai 2013

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

GDF SUEZ

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 23 mai 2013, la société anonyme de droit belge Groupe Bruxelles Lambert[1] (GBL) (24 avenue Marnix, 1000, Bruxelles, Belgique), a déclaré avoir franchi en baisse, le 17 mai 2013, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société GBL Verwaltung[2], les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société GDF SUEZ et détenir 57 953 937 actions GDF SUEZ représentant autant de droits de vote, soit 2,40% du capital et des droits de vote de cette société[3], selon la répartition suivante :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
GBL Verwaltung	57 858 139	2,39
Groupe Bruxelles Lambert (GBL)	93 766	0,0039
M. Albert Frère	2 032	ns
Total	**57 953 937**	**2,40**

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions GDF SUEZ hors marché.

[1] Société contrôlée par Parjointco N.V., elle-même contrôlée au plus haut niveau par les familles Desmarais et Frère.
[2] Filiale à 100% de GBL.
[3] Sur la base d'un capital composé de 2 412 824 089 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.